

## Compte rendu CDQ N°2

**Présents :** A. Boireau, M. Gouret, M. Intrand, M-H Launay, N. Sirven, Mathilde Soulié

<b>Conseil de Quartier n°2 Caprice, Cabousset, Pech) Élu Référent : Michel INTRAND</b>	<b>Date Jeudi 8 juin 2017</b>
<b>Thèmes abordés</b>	<b>Relevés de décisions / Informations</b>
<p>La piste cyclable entre le centre de loisir et le rond-point de l'olivier</p>	<p>Le conseil de quartier demande depuis sa création la réalisation du tronçon de piste cyclable entre le centre de loisir et le rond-point de l'olivier.</p> <p>Réponse du conseil municipal : Le conseil municipal ne donnera pas de suite à cette demande car, aujourd'hui, les priorités d'investissements de la municipalité sont orientées dans l'environnement du futur collège. Actuellement, aucun budget ne peut être envisagé pour l'aménagement entre le centre de loisir et le rond-point de l'olivier pour la circulation des piétons et des 2 roues</p>
<p>Terrain rue de Bouzigues</p>	<p>Le terrain rue de Bouzigues a été reclassifié par la municipalité dans le domaine privé. Le conseil de quartier craint que cette parcelle ne soit vendue pour être construite.</p> <p>Un courrier, en date du 14 octobre 2015 a été adressé aux riverains. Pour rassurer ces derniers et à la demande de personnes du quartier, le conseil de quartier a demandé que le conseil municipal s'engage par écrit et selon des propos plus définitifs que «il semble difficile de donner une autre destination à cet espace » à conserver cette parcelle en espace vert.</p> <p>Le conseil municipal n'a pas donné au conseil de quartier de réponse dans ce sens à ce jour.</p>
<p>Réseau Internet</p>	<p>Le conseil de quartier demande si une démarche est mise en place avec les opérateurs de téléphonie pour améliorer le débit sur notre quartier.</p> <p>Réponse du conseil municipal : En juillet 2016, le Conseil départemental a lancé le projet du SDAN (Schéma Directeur d'Accès au Numérique) avec pour objectif d'offrir un réseau très haut débit sur l'ensemble de la Haute-Garonne à l'horizon 2030. L'objectif pour le Sicoval est donné à l'échéance 2020.</p>
<p>Rachat de la maison 3 rue de Lartigas</p>	<p>Le conseil municipal a annoncé au conseil de quartier sa volonté de racheter la maison du 3 rue de Lartigas. Une démarche est en cours. Mais la procédure est longue.</p>



<p>Circulation autour de l'école primaire</p>	<p>Le conseil de quartier a informé le conseil municipal de l'incivisme de certaines personnes devant l'école primaire (stationnement dans le rond-point devant la grille) malgré l'interdiction courante (marquage au sol) et malgré l'interdiction exceptionnelle due à l'état d'urgence du moment prolongé jusqu'au 15 juillet 2017 après un renforcement du plan <i>Vigipirate</i>.</p> <p>La police municipale se rend de temps en temps sur place le mercredi mais elle ne peut pas être présente chaque mercredi.</p> <p>Ce sujet a été abordé lors du Comité consultatif scolaire du 31 mars dernier, les fédérations de parents d'élèves sont au courant et se sont engagées à relayer auprès des parents le rappel des règles de civisme et de sécurité.</p>
<p>Problème de l'installation des gens du voyage sur le parking de la piscine de St Orens</p>	<p>Le conseil de quartier a remonté le problème de gestion de l'installation des gens du voyage sur le parking de la piscine, car cet espace est non adapté à cet accueil et pose de nombreux problèmes :</p> <p>Raccordement à l'eau potable non adapté. Raccordement sur une borne incendie Déperdition d'eau. Rejet des eaux usées. Circulation et stationnement des bus scolaire pour le collège. Stationnement pour l'accès à la piscine.</p> <p>Réponse du conseil municipal : Ce point dépasse les compétences au niveau communal puisque nous sommes sur un espace situé sur la commune de St Orens et des 4 communes concernant la piscine.</p> <p>Le conseil de quartier ne trouve pas cette réponse acceptable et souhaite que le conseil municipal agisse auprès de la mairie de Saint Orens afin de régler ce problème.</p>
<p>Circulation piétonne et en vélo vers le centre-ville (associations, commerces, professions libérales et marché du dimanche) et accès au futur collège</p>	<p>Le conseil de quartier demande l'amélioration de la connexion piétonne et en vélo vers le centre-ville et le futur collège. Faute de ne pouvoir rapidement offrir une telle relation apaisée le long de la Caprice, nous demandons l'étude de l'aménagement d'un cheminement via le chemin du Sauzat.</p> <p>Réponse du conseil municipal : Dans le projet collège il est prévu un raccordement piéton/cycle du rond-point du collège au chemin du Sauzat (en direction du Berjean).</p> <p>Concernant l'aménagement de la partie haute du chemin du Sauzat l'étude est en cours au Sicoval mais certaines difficultés techniques posent problème pour garantir la sécurité de tous (largeur de la voie, talus importants).</p> <p>Nous avons suggéré de fermer ce chemin aux engins à moteur, mais il n'est pas envisagé de réserver la voie aux piétons/cycles.</p>
<p>Réflexions sur des projets mobilisateurs</p>	<p>La démarche municipale pourrait impliquer les CdQ dans la réflexion sur des projets municipaux :</p> <p>Centralité (Voir point ci-dessus) Déplacements et transports Collecte des déchets</p>



La propreté le long du Cabousset	<p>Le conseil de quartier a remonté un problème de propreté le long du Cabousset.</p> <p>Réponse du conseil municipal : Le Sicoval passe de temps en temps pour nettoyer cet espace mais de nombreux propriétaires privés jettent illégalement et de façon régulière leurs déchets verts à cet endroit.</p> <p>Action à poursuivre lors du prochain conseil de quartier.</p>
Embellissement du quartier	<p>L'un des membres du conseil de quartier propose de participer à l'embellissement du quartier par des plantations sans budget en récupérant des plantes dans nos jardins (graine, bouture...) afin de planter sur des espaces du domaine public. Pour cela le conseil de Quartier demande au conseil municipal s'il accepte ce projet ?</p> <p>Réponse du conseil municipal : C'est une très bonne initiative, pour qu'elle puisse se réaliser le CdQ doit monter un projet pour définir les essences à planter et les lieux afin de le présenter au service espaces verts et ainsi se mettre d'accord sur l'entretien de ces plantations.</p> <p>L'embellissement du rond-point de la Caprice (plantation de bulbes) sera proposé au prochain budget.</p>

